

N° 2025-001

**Parc national de La Réunion**  
**Conseiller de prévention et de sécurité (Homme ou Femme)**

**Corps/Grade : Poste de catégorie B** ouvert aux agents titulaires de la fonction publique (État, Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière), par voie de détachement, pour une durée de 3 ans (renouvelable) ou par contrat pour les personnes non titulaires pour une durée de 3 ans (renouvelable).

**Poste vacant** : à partir de mars 2025

**Contexte et organisation générale**

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du Ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons,

Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et cinq services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord)

**Objectifs**

En tant que conseiller de prévention, vous serez chargé.e d'assister et de conseiller l'employeur et ses représentants, dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail. En qualité de responsable unique de sécurité, vous veillerez au bon état des équipements et des dispositifs visant à la sécurité des agents. Le parc compte 5 assistants de prévention.

Vous assurerez le suivi et la mise en œuvre des recommandations portés par le rapport ISST.

**Missions et activités principales**

Techniques, spécifiques au métier :

- Application du règlement de sécurité incendie dévolu au Responsable unique de sécurité.
- Gestion, suivi et mise à jour autant que de besoin des documents de sécurité (DUERP, plan de prévention des risques psycho-sociaux, registres hygiène et sécurité, sécurité incendie...). Mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Contrôle et maintien en condition opérationnelle des équipements de sécurité (extincteurs, SSI...)

- Elaboration de procédures, protocoles, consignes et autres supports de communication interne en lien avec la prévention des risques professionnels et la sécurité.
- Organisation régulière des exercices d'évacuation, pilotage des approvisionnements en EPI, suivi des trousse de secours...
- Réalisation d'enquêtes et analyses en lien avec des situations dangereuses, ou ayant occasionné un accident, ou une maladie professionnelle (personnel terrain et administratif)
- Réalisation des formations à la santé et à la sécurité au travail en interne (SST, PRAP...) ou via des prestataires
- Réalisation des bilans institutionnels et documents préparatoires aux instances compétentes dans le domaine de la sécurité et santé au travail
- Contribuer à la préparation et participer aux réunions du F3SCT
- Relation directe avec tous agents et services dans le cadre de ses missions. Relation directe avec les acteurs externes (prestataires, partenaires institutionnels, autres collectivités, ...).
- Coordination technique des missions des assistants et assistantes de prévention
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique
- Assurer la veille technique et réglementaire en matière de sécurité et de santé au travail et d'environnement
- Contrôler le respect des prescriptions
- Participer à la remontée des besoins du plan de formation – les formations obligatoires

#### Transverses :

- Élaboration, suivi, contrôle budgétaires et financiers
- Mise en œuvre et suivi administratif, juridique, commande publique

#### **Une des deux missions et activités secondaires suivantes pourront être confiées au candidat selon son profil et compétences :**

##### **– Gestion des moyens généraux**

Planification, gestion et suivi :

- Du parc automobile (achat, vente, contrôles techniques, révisions, réparations, sinistres, etc...)
- Des interventions d'entretien et de maintenance préventive et curative (installation électrique, ascenseur, portail, etc.) ;
- Des contrôles obligatoires (incendie, électricité, etc...) ;
- De l'équipement des personnels (EPI, habillement...)
- De l'équipement des locaux de l'établissement public (mobilier, fournitures de bureau, petit matériel...),
- Accompagnement de l'ensemble des services et secteurs dans la mise en œuvre logistique de leurs projets (achat de matériels spécifiques, mises en œuvre de procédures, événementiels, etc..).

##### **Ou – Appui au suivi des travaux et gestion immobilière**

Planification, gestion et suivi :

- Mettre à jour les données techniques et financières sur le portail immobilier de l'Etat (référentiel technique).
- Participation à l'ensemble des réseaux ministériels (direction immobilière de l'Etat, administration exemplaire, direction des achats de l'Etat, etc..).
- Participer à l'élaboration et la mise à jour du SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière).
- Piloter la programmation des travaux en lien avec les services du Parc concernés, la maîtrise d'œuvre et les partenaires concernés
- Contribuer à l'élaboration des cahiers des charges des études préalables et les dossiers de demande d'autorisation
- Participer à la validation du DCE pour les projets de construction

- Conduite et suivi des travaux en lien avec la maîtrise d'œuvre

### **Compétences requises**

#### **Savoirs, connaissances**

- Connaissance des règles propres aux administrations publiques, des acteurs de la prévention des risques professionnels et des techniques de contrôle en matière de sécurité et de santé au travail ;
- Bonne connaissance des règles de marchés publics ;
- Expérience dans le traitement des questions relatives à la santé et la sécurité au travail ;
- Bonne pratique des outils bureautiques de base (WORD – EXCEL- INTERNET)
- Méthodologie d'évaluation des risques professionnels ;
- Méthodes de résolution de problèmes et de définition des actions correctives ;
- Méthodologie et éléments constitutifs du programme annuel de prévention ;
- Élaboration de programmes d'actions ;
- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail ;
- Notions essentielles de droit : travail, administratif, urbanisme, santé publique, code de la route

Et en fonction du choix de candidat sur les missions secondaires :

- Expérience de trois ans minimum dans la gestion des moyens généraux ou l'appui au suivi des travaux et la gestion immobilière.

#### **Savoir-faire, aptitudes**

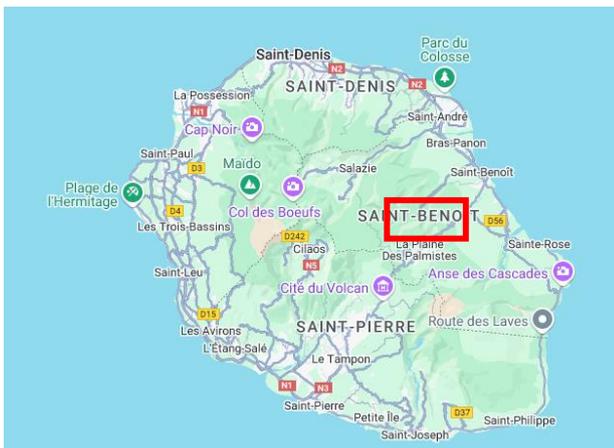
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;
- Gestion et conduite de projets ;
- Sens de l'organisation ;
- Techniques de construction et d'animation de réseaux ;
- Techniques de pilotage et d'animation de groupe ;
- Méthode de construction et de suivi d'un tableau de bord

#### **Savoir être, qualités/aptitudes/comportements**

- Discrétion, confidentialité et neutralité quant aux données recueillies ;
- Rigueur, dialogue, pédagogie, diplomatie, esprit d'équipe ;
- Capacité d'écoute et sens de la pédagogie ;
- Travail en équipe et en réseau ;
- Autonomie et initiative ;
- Réactivité ;

#### **Conditions d'accès au poste**

- Métier accessible aux titulaires de diplômes de BAC +2
- Permis de conduire B ;
- Avoir une expérience professionnelle significative (minimum 3 ans) dans le domaine de la prévention
- Avoir une expérience professionnelle significative (minimum 3 ans) dans le domaine de la gestion des moyens généraux ou dans le domaine de la conduite des travaux et la gestion immobilière.



**Localisation du poste :** Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes.  
Pas de télétravail. Déplacements sur site à prévoir.

**Conditions de rémunération :**

- Pour les candidats fonctionnaires : selon dernière situation statutaire
- Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération des personnels d'application.

**Dossier de candidature et date limite de candidature :**

La candidature composée d'un curriculum vitae fusionnée avec une lettre de motivation et accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciaire pour les candidats fonctionnaires est à transmettre

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

**Parc national de La Réunion  
258 rue de la République  
97431 LA PLAINE DES PALMISTES**

- soit par courriel, avec demande d'accusé de réception, exclusivement à l'adresse suivante :  
**[contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)**

**La date de disponibilité du candidat devra être précisée.**

**Date limite de candidature :**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 7 mars 2025

**Personnes à contacter pour informations :**

Secrétaire général Mariana Bonet : [contact-rh @reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)